

2 EUROS: N°129 /// MAI - JUIN 2012 /// ISSN 1240 /// CCPAP 0911 G 89086 ///

SORTONS DE LA PARALYSIE !

CNT AIT RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

ANARCHOSYNDICALISME !
7, rue St Rémésy,
31000 Toulouse.
Tel : 05 61 52 86 48

ABONNEZ-VOUS !
Tarif normal : 10 euros
Abonnement de soutien :
20 euros ou plus
Chèques à l'ordre de :
CDES
CCP 3 087 21 H Toulouse

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :
Le numéro qui figure en bas de la bande-adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. S'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur !

DIFFUSEZ
ANARCHOSYNDICALISME !
AUTOUR DE VOUS
Pour recevoir des numéros de diffusion, prenez contact avec nous.

Articles et infos en ligne :
http://
liste.cnt-ait.info (liste de diffusion)
cnt-ait.info (Paris-Nord, très complet)
cnt.ait.caen.free.fr (Ouest, avec forum)
cnt-ait-toulouse.fr (Sud, Midi-Pyrénées)
sia32.lautre.net (Gers, Midi-Pyrénées)
gasycntait89.over-blog.com (Est)
anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/ (Centre)

Quelques adresses utiles :
Paris-Nord :
contact@cnt-ait.info
Lille :
cnt.ait.lille@no-log.org
Caen :
cnt.ait.caen@free.fr

Puy-de-Dôme :
cntait63@gmail.com
Gers :
sia32@no-log.org
Toulouse :
contact@cntaittoulouse.lautre.net

Quercy :
cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org

Ce journal est rédigé, mis en page, assemblé par des militants anarchosyndicalistes, salariés ou chômeurs. Il ne reçoit aucune subvention.

IMP SPE - 2 JANVIER 2012
Directeur de la publication : Entremond

APRES LES ELECTIONS, ENCORE DES ELECTIONS

Pendant des mois, la classe politique, et avec elle les médias, n'ont eu d'yeux que pour les élections présidentielles. Ouf, c'est fini... Hollande élu le 6 mai, voici qu'à peine deux jours après, avec l'autre présidents (le viré) il co-préside, pratiquement la main dans la main, les cérémonies du 8. Beau symbole : on s'étripe en paroles, on s'insulte, on se calomnie, on se vole dans les plumes pour se voler les places... le temps d'une campagne. Immédiatement après l'État reprend ses droits. La coprésidence symbolique des « deux présidents » pour les cérémonies de la Libération illustre parfaitement notre réflexion : si une chose est sûre, c'est que dans le fond, c'est pas prêt de changer et que la machine électorale n'est pas prête de s'arrêter. Car, après les présidentielles, il y a les législatives (avec toutes leurs incertitudes). Et après les législatives, les municipales (là, la droite espère déjà un raz-de-marée : forcément, après deux ans de présidence « socialiste », pense-t-elle il y aura déception et retournement de veste de l'électorat). Mais, ce n'est pas fini, après les municipales... les régionales, ou autre chose. De près, de loin, les élections pointent en permanence le bout de leur nez ! Avec ce manège, les déçus d'aujourd'hui peuvent ainsi espérer être les vainqueurs de demain, et réciproquement. Ainsi sont maintenues les espérances dans un camps comme dans l'autre. Ainsi est maintenue la paralysie générale de la société.

Alors, réaffirmons tout de suite, pour ceux qui se sont réjouis du départ de Sarkozy (et, sur le plus psychologique, nous comprenons très bien pourquoi) que l'espérance électorale est un leurre. C'est pourquoi nous maintenons notre position, fermement abstentionniste. Est-il encore nécessaire de dérouler la longue série des arguments dans ce sens ? Disons simplement que le système électoral coupe la population de la véritable politique, celle qui se fait dans la lutte au quotidien, dans les boîtes, dans les quartiers, dans tous les lieux d'exploitation... Le choix est bien là : lutte pour de véritables changements ou élections pour que tout (c'est-à-dire l'exploitation capitaliste et l'oppression étatique) continue avec les variantes d'usage... C'est cet enjeux qu'avaient en tête les portes-paroles des syndicats officiels quand ils susurraient, en pleine grève massive contre l'anéantissement des retraites : *« Retournez travailler, faites nous confiance, attendez 2012 »*. Lutte ou élection, la pratique montre qu'on ne fait pas les deux. Pour eux, l'important, c'est les élections, pas la lutte. Pour nous, c'est l'inverse.

Quant aux variantes que peut prendre le pouvoir, l'une d'entre elles (et elle a déjà fait usage...) est l'hyper-droitisation (pour ne pas dire pire). On aurait tort de le négliger. Les plus de 6 millions de « citoyens » qui ont voté Le Pen, l'entrée au parlement Grec d'une vingtaine d'individus ouvertement néo-nazis, sont autant de faits qui devraient faire réfléchir : on ne combat pas l'extrême-droite par les urnes. On la combat par un travail quotidien de terrain, par des luttes et des victoires sociales, en s'attaquant aux racines du capitalisme parce qu'elles sont également les racines du fascisme. Ceux qui oublient cela pourraient bien un jour réaliser à leurs dépends qu'un bulletin de vote n'est qu'un bout de papier qui ne protège de rien du tout.

« Le Changement » ce n'est donc ni Hollande ni un quelconque sauveur suprême. Le changement, ce ne peut être que le peuple s'il se décide enfin à prendre ses affaires directement en main. Puisqu'on a tant parlé d'espérance, permettons-nous de dire que là est la nôtre et que c'est à elle que nous appelons chacun à travailler sans relâche.

LE GEANT DU POP CORN & LA LIBERTE D'EXPRESSION

NATAIS : PROCES DE DEUX OUVRIERES

« Les entreprises doivent promouvoir et respecter les droits de l'homme »

Entreprise Nataïs, « Communication sur le progrès 2010 », reprenant le « Pacte mondial des nations unies » auquel adhère Nataïs depuis 2008

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.»

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789, article 11

Au premier jour, il y eut une grève… c'était en février 2011. La seule, l'unique grève dans la longue histoire de cette entreprise. Nous l'avons analysée en son temps*[1]. Nous avons rapporté comment une minorité de salariés (à peine une moitié des ouvriers de la production, eux-mêmes minoritaires par rapport aux cadres et autres salariés) pouvaient mettre à genoux en moins de quatre jours un patron intransigeant, l'obliger à accepter des revendications. Nous avons expliqué « le pourquoi » de ce « comment » : la marginalisation des syndicats, l'assemblée générale souveraine des grévistes, le renouvellement quotidien de la « délégation »… et le courage des grévistes face à la pression patronale, policière et aux moyens disproportionnés déployés par l'Etat.

Et puis, les licenciements ont commencé. Les ouvriers ont résisté*[2]. Ils ont ouvert un forum, pour pouvoir s'exprimer un peu plus librement que dans l'entreprise. Un forum où ils ont pu échanger, comme on le fait sur tous les chats. Avec le genre de propos qu'on tient dans ce genre de lieu… Mais, même ça, pour si peu que ce soit, c'est trop pour Nataïs. Trois salariés sont maintenant poursuivis pour insultes raciales, diffamation et autres. Nous avions titré la dernière fois : *« Nataïs, le feuilleton ne fait que commencer »*. Voici donc le nouvel épisode. Et ce n'est pas le dernier.

A ce stade, nous voudrions souligner combien certains, qui se gargarisent de *« droits de l'homme »*, de *« citoyen »* et autres *« communications de progrès »*, réagissent face à des commentaires qu'on nous permettra de trouver extrêmement modérés et de la plus grande banalité. Voici donc les faits. Que chacun en juge.



Le 24 mai 2012, deux ouvrières grévistes*[3] comparaîtront devant le Tribunal de Grande Instance d'Auch, poursuivies par l'entreprise Nataïs en tant que telle et, personnellement, par trois de ses dirigeants (à savoir : le sieur Michael Ehmann, le sieur Jérôme Réthoré et dame Elise Réthoré) sur la base de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Ces deux ouvrières, aux dires des plaignants, ont été « identifiées » à partir du numéro IP de leur ordinateur.

NATAIS VERSUS SPIDERMAN

Le consortium Nataïs, Ehmann, Réthoré & Réthoré attaque d'abord *« Spiderman »* pseudonyme derrière lequel ils accusent une des deux ex-grévistes de se cacher.

Quels sont les propos de Spiderman incriminés ? Ils sont au nombre de trois*[4] :

- *« … Les boss ont créé un climat où tout le monde se méfie de tout. Et ceci en toute connaissance, cela leur permet de garder le pouvoir sur nous, ils ont mis à la tête des équipes les plus avides de pouvoir, pas forcément les plus intelligents ; (tout comme dans les camps en 40), de temps à autre, ils viennent prendre l'un de nous pour l'exemple »*

- *« … Ce que tu as connu il y a 5 ans est peu par rapport à ce que nous subissons maintenant. Je dis bien sûr …. Nous vivons une époque de terreur, dirigé par des gens qui se croient arrivés en haut de l'affiche. La guillotine a été remise en service mais n'oublions pas que les Robespierre et autres Danton y sont aussi passés !!! »*

- *« Spiderman a écrit : tu as mis le temps. De quoi ? pour me mordre il faudrait m'attraper ! Non sérieux, les Thénardier, ils existent alors ?, le Père Noël aussi ? Vivement que je récupère mes sous, avec mes intérêts…c'est mieux que les morpions !!!! »*

Et c'est tout.

Après ce que l'on a pu entendre comme « propos » pendant la campagne électorale... ce n'est vraiment pas grand chose. Tellement peu que, pour rendre crédible leur procédure, les plaignants en ont rajouté. Ainsi, le premier propos est poursuivi sous prétexte qu'il y serait écrit d'après la « citation » officielle des plaignants « *... camps de concentration de la seconde guerre mondiale* » et que, Mick Ehmann étant allemand, il y aurait là un propos raciste ! Oui mais voilà, les termes *« de concentration de la seconde guerre mondiale »* ne sont jamais apparus dans le forum et ont été inventés par les plaignants pour les besoins de leur cause ! Et quand bien même ! On nous permettra de penser que, même s'il avait été question de *« la seconde guerre mondiale »*, la plainte aurait été plus que tirée par les cheveux… sauf à admettre que toute évocation de la Résistance ou de la Seconde guerre mondiale devant tout individu allemand est, ipso facto, constitutive d'un délit d'injure raciale. Ça va un peu loin dans le « raisonnement », non ?

Concernant le deuxième paragraphe, il est patent qu'un salarié qui voit

ses collègues se faire virer (pas moins de 10 licenciements à ce jour !!!) ou partir comme ils le peuvent (au moins 5 ou 6 autres) les uns après les autres, a de quoi se sentir légitimement terrorisé. Quant on sait le drame économique et moral que représente le fait d'être jeté à la rue, on le serait à moins !

Enfin, le dernier propos incriminé l'est parce que le couple Réthoré s'est reconnu dans le couple Thénardier. En ce qui nous concerne, nous ne voyons pas sur quelle base ils le font. Nous leur laissons la pleine et entière responsabilité de cette brillante identification. De plus, que les Réthoré se reconnaissent ou pas en Thénardier, peu importe ici : ce qui est clair, c'est que Spiderman ne croit pas plus aux Thénardier qu'au Père Noël... l'accusation tombe dans l'inanité : comment ose-t-on poursuivre quelqu'un pour avoir potentiellement (puisqu'on ne sait pas sur quelle base les plaignants s'auto-identifient) comparé qui que ce soit à des personnages dont le poursuivi dit qu'ils n'existent pas ?

NATAIS ATTAQUE ANDROIDEANDROIDE

La deuxième ouvrière, celle-ci accusée de se cacher derrière le pseudonyme *« Androïdeandroïde 23 »* est poursuivie pour les deux propos suivants :

- *« … Ils ne nous ont jamais pris au sérieux. Nous sommes de la m…. ni plus ni moins désolé que tu puisses croire le contraire ».*

- *« Alors toi aussi tu grattes le pactole pas mal, les morpions, les blattes, les punaises, je les lègue aux Thénardier, à Gepetto à Charles et à toute la clique ».*

Le plaignant Ehmann se serait identifié à *« Charles »*. On ne comprend pas plus que pour les Thénardier ni comment ni pourquoi. Nous avons pourtant beaucoup cherché pour tenter de comprendre… en vain. Heureuse nouvelle, personne ne s'est identifié à Gepetto…

Pour le premier propos, on notera que ce qui est reproché au patron c'est de n'avoir jamais pris au sérieux les salariés. De fait, quand les salariés ont réclamé l'application de la Convention collective, il leur a été répondu – par écrit – qu'il n'y en avait pas – cela malgré l'arrêt de la Cour d'appel d'Agen, confirmé en Cassation*5. Preuve qu'il ne les prend pas au sérieux. La deuxième phrase *« Nous sommes de la m...»* ne lui est nullement imputée. L'opposition grammaticale *« Ils »* (c'est-à-dire le patron), *« Nous »* (c'est-à-dire nous, les salariés qui écrivons dans le forum) est grammaticalement de la plus grande limpidité. A moins que l'on puisse être poursuivi pour avoir dit du mal de soi-même…

Quant au fait de *« gratter »* au jeu de *« morpion »* en espérant toucher *« le pactole »*, si tous les salariés qui tentent leur chance avec *« La Française des Jeux »* doivent être poursuivis pour diffamation (mais en quoi est-ce diffamatoire, that is the question ?), ça va faire du monde. Ajoutons que le fait de vouloir léguer le peu que l'on a (ici, dans une énumération à la Prévert faisant jeu de mots avec *« morpion »*, les blattes et les cafards) n'est pas constitutif de quelque infraction que ce soit. Si *« Charles »* ou *« Gepetto »* veulent refuser le legs, ils ont toute liberté de le faire.

Au total, les propos poursuivis sont ceux qui se trouvent dans beaucoup de chats, forums ou qui sont tenus habituellement sur les lieux de travail. Ils n'ont aucune gravité et ne sauraient constituer quelque injure ou diffamation que ce soit et n'excèdent pas, loin s'en faut les limites légales de la liberté d'expression.

ALORS, POURQUOI CES POURSUITES ? NOUS POSONS PUBLIQUEMENT LA QUESTION

Mais une des choses que nous constatons, c'est que, pour deux exsmicardes actuellement au chômage, assumer les frais d'un procès devant les prud'hommes (les deux poursuivies y passeront prochainement) et y ajouter les frais devant un tribunal pénal, c'est beaucoup. C'est même énorme (puisque cela peut représenter au total deux ou trois mois d'indemnités chômage, sinon plus), alors que, pour le budget d'une entreprise comme Nataïs, c'est trois fois rien. Il y a là une inégalité économique majeure. Faut-il rappeler qu'un des premiers *« Droits de l'Homme »*, dont l'entreprise Nataïs se dit si soucieuse, c'est l'égalité ?

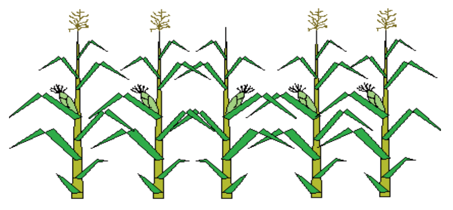
Sans l'appui de tous ceux qui - et il sont nombreux dans tout le Gers où Nataïs est bien connu - apportent leur soutien, les deux poursuivies n'auraient peut-être pas eu la force de faire face et certainement pas les moyens financiers.

La liberté d'expression, la liberté de la presse (puisque c'est sur cette base juridique que ces salariées sont poursuivies), c'est pour tout le monde, pas seulement pour les puissants !

Soutenons les ouvrières de Nataïs ! Venez nombreux à leur procès.

Les amis des inculpées

_1.- Voir *« La grève, c'est comme le pop corn : si ça chauffe trop, ça éclate », Anarchosyn-dicalisme !* n°122, avril 2011. _2.- Voir *« Nataïs, le feuilleton ne fait que commencer », Anarchosyndicalisme !* n°127, janvier 2012. _3.- Un troisième salarié est poursuivi, il n'a pas souhaité rendre public son cas, ce que nous respectons pleinement. _4.- Nous reproduisons textuellement les passages incriminés, sans rien retrancher ni ajouter, après avoir éventuellement corrigé l'orthographe. _5.- Sur ce point, totalement ubuesque, voir notre article déjà cité (n°127). En gros, la Cour d'appel d'Agen, dans son Arrêt 232 du 16 juillet 2008 dispose *« (…) la SARL Nataïs exerce l'activité de transformation, collecte, stockage et commercialisation de pop-corn (…) Le pop-corn est obtenu à partir de grains de maïs soufflés, sucrés ou salés. Il s'agit donc de céréales (…) L'activité ainsi exercée par la société entre donc dans le champ d'application ainsi défini par la convention collective (...) des biscotteries, biscuiteries, céréales prêtes à consommer ou à préparer, chocolateries, confiseries, aliments de l'enfance et de la diététique, préparations pour entremets et desserts ménagers du 1er juillet 1993, étendue par l'arrêté du 14 février 2005. ».* Fort mécontente de ce jugement, l'entreprise Nataïs se pourvoit en Cassation et se fait … casser par l'arrêt 194 F-D, du 20 janvier 2010 qui rappelle : *« L'application d'une convention collective doit s'apprécier par rapport à l'activité réelle de l'entreprise (…) la Cour d'appel [d'Agen] (…) a exactement déduit que la convention collective lui était applicable. ».* Qu'à cela ne tienne, à ce jour, l'entreprise Nataïs n'applique toujours pas la Convention collective, prétend qu'elle n'en relève pas, d'où la grève (pour obtenir un droit en principe acquis !), d'où les licenciements, d'où les procès…



LE GEANT DU POP CORN & L'HUMAIN

NATAIS : LICENCIEMENTS & CONDITIONS DE TRAVAIL

« L'humain, première richesse de l'entreprise »
Michaël Ehman, PDG de Nataïs dans de nombreux articles et documents de communication
(Voir par ex. « *La Dépêche du Midi* », 1er sept. 2011)

***« L'humain première richesse de l'entreprise » ?* Voyons voir !**

GREVE A L'HIVER, LICENCIEMENT AU PRINTEMPS

Comme indiqué dans l'article qui précède, une poignée d'ouvrières et d'ouvriers de la production (11 femmes et 5 hommes) sur la trentaine qui y travaillent ont fait grève en février 2011 pour exiger le paiement d'un 13e mois, prévu dans la *« Convention collective des céréales prêtes à consommer »**1.

Un premier salarié a son contrat rompu dès février. Deux autres grévistes sont licenciés en mars, puis une quatrième en juillet… Au total depuis la grève, 10 salariés ont été licenciés et au moins 6 autres ont quitté l'entreprise selon d'autres procédures. Parmi les licenciés, 5 étaient des grévistes. Pratiquement un tiers des grévistes a donc été licencié !

Au moins sept procès auront lieu devant les prud'hommes d'Auch. Vous trouverez les dates dans le tableau. N'hésitez pas à venir voir ! Il faut que tout ceci se sache.

15 INTERIMAIRES POUR UN OUVRIER STABLE

Nataïs emploi un peu moins de 25 cadres et environ trois fois plus de « non-cadres » plus ou moins stables (CDI et CDD de plus de trois mois). En 2011, il est passé chez Nataïs pas moins de 477 intérimaires. En 2010, il y en avait eu 381. Et 333 en 2009. Ces intérimaires sont pratiquement tous affectés à la production.

Pour un ouvrier de production stable, Nataïs a donc employé en 2011 un peu plus de 15 intérimaires, généralement pour un très petit nombre d'heures chacun.

N'empêche qu'en 2011, les 477 intérimaires ont représenté l'équivalent de plus de 24 équivalents temps plein (ETP), soit 44 % des effectifs de la production (qui se montent à environ 54 ETP : 30 CDD et CDI + 24 ETP intérimaires). Et on passe sur les CDD inférieurs à trois mois...

Ah, ce souci de l'humain...

2,5 tonnes par jour

Question : Josette, peux-tu nous parler de tes conditions de travail quand tu étais chez Nataïs ?

Réponse : *« Au différents postes de travail, les conditions sont très dures. En ce qui me concerne, tous les jours, je devais soulever et porter à bout de bras quelque chose comme deux tonnes et demi par jour en cumulé. D'où des troubles musculo-squelettiques importants. Je ne vous parle pas de la poussière ni du bruit des machines... »*

Question : Et pour les horaires ?

Réponse : *« Jusqu'en octobre ou novembre 2010, on faisait tous les trois huit. Depuis, il y a une équipe fixe de nuit sur le volontariat et deux autres équipes. Une fait 6 heures du matin - 14 heures, l'autre 14 - 22 heures. Une semaine on est de matin, l'autre d'après-midi et de soirée, on tourne sans arrêt d'une semaine sur l'autre. Physiquement, les trois huit, c'était éprouvant, mais l'équipe du matin, ça reste exténuant : il faut se lever vers 4 h 30 pour être à l'heure. A force de tourner, j'en ai perdu le sommeil. »**2

Mais des millions de chiffre d'affaire

Voici les chiffres connus pour Nataïs : 2010 : 25 millions de chiffre d'affaire. -2011 : 27 millions. prévisionnel 2012 : 33 millions*3

Alors, Monsieur Ehmann, la première richesse de l'entreprise, c'est l'humain ou… le chiffre d'affaire ?

Les amis des licenciés

-1._ Voir note n°5 de l'article précédant. -2._ Nous devrions revenir ultérieurement sur les conditions de travail chez Nataïs. Un dossier est en cours de constitution. Nous consultons en ce moment des experts sur des points techniques importants et graves pour ne délivrer publiquement que des informations parfaitement validées. _3.- D'après *« Daily-Bourse.fr »* du 15 mars 2012;

DES LICENCIEMENTS COMME S'IL EN PLEUVAIT

Février 2011 : **Rupture de contrat de Ch.** Procédure de contestation en cours devant les Prud'hommes d'Auch. Jugement prévu le 20 juin 2012 / Mars 2011 : **licenciement de Br.** Procédure de contestation en cours devant les Prud'hommes d'Auch. Jugement prévu le 7 novembre 2012. / Mars 2011 : **licenciement d'Ab.** Procédure de contestation en cours devant les Prud'hommes d'Auch. Jugement prévu le 20 juin 2012. / Juillet 2011 : licenciement de Ni. / Août 2011 : **licenciement de Ra.** après mise à pied en juillet de la même année. Jugement prévu le 7 novembre 2012./ Octobre 2011 : **licenciement de Ju.** Procédure de contestation en cours devant les Prud'hommes d'Auch. Pas de date à ce jour pour le jugement. / Décembre 2011 : **licenciement de So.** Procédure de contestation en cours devant les Prud'hommes d'Auch. Jugement prévu vers octobre 2012. / Décembre 2011 : **licenciement de La.**/ Mars 2012 : **licenciement de Ma.** Procédure de contestation en cours devant les Prud'hommes d'Auch. Pas de date à ce jour pour le jugement. /Mars 2012 : **licenciement d'Al.** Procédure de contestation en cours devant les Prud'hommes d'Auch. Pas de date à ce jour pour le jugement.

LE GEANT DU POP CORN & LE SYNDICALISME

NATAIS : INTERDICTION DE DISTRIBUER DES TRACTS

Si la liberté d'expression est un des piliers des droits de l'homme, la liberté syndicale en est un autre. On va voir ici même la conception qu'a Nataïs de la chose…

Pour le contexte, disons que l'accord que nous allons commenter, passé entre Nataïs et les syndicats, se produit alors que la campagne pour les élections des représentants du personnel bat son plein dans l'entreprise. En tant qu'anarchosyndicalistes nous savons que ce système de représentation professionnelle entraîne pour les travailleurs un haut degré de toxicité. Nous en tirons les conclusions qui s'imposent et, en conséquence, nous ne nous présentons à aucune élection. Le cirque électoral, dans l'entreprise où ailleurs, nous laisse froids. Mais l'accord d'entreprise que nous allons commenter ici va plus loin, puisqu'il vise à anéantir une liberté syndicale basique, celle de distribuer nos tracts dans l'entreprise.

Il s'agit là pourtant d'un droit. Il est acté par l'article L 2142-4 du Code du travail, lequel stipule textuellement que *« Les publications et tracts de nature syndicale peuvent être librement diffusés aux travailleurs de l'entreprise dans l'enceinte de celle-ci aux heures d'entrée et de sortie du travail. »* Vous avez lu comme nous **« DANS »**. Mais, à Nataïs, c'est **« HORS »**.

En effet, nous apprend le journal local, *« Le directeur général Jérôme Rethoré confirme (…) : « Avec toutes les organisations syndicales dont la CGT, un accord a été conclu. Il stipule clairement que la propagande syndicale avant les prochaines élections ne peut se faire que hors entreprise. »*[*1]

Et oui, pour incroyable que cela puisse paraître, les organisations syndicales ont signé un accord interne par lequel elles acceptent d'abandonner un de leurs droits fondamentaux ! Cet *« accord »*, plus que tous les baratins de communication, donne une idée très précise de l'ambiance qui règne chez Nataïs.

Pour apporter une précision, il faut savoir, que, jusqu'à une date récente, il n'y avait que deux centrales syndicales représentées dans l'entreprise : la CGT et une organisation de cadres. Tout ça roulait à la perfection.

La CGT, c'est le moins que l'on puisse dire, n'a jamais été virulente. Atone serait même le mot juste. On l'a vu lors de la grève de février, mais aussi avec l'histoire de la convention collective dont elle ne réclame l'application que du bout des lèvres et après, bien après, que les grévistes lui aient secoué les puces. On le voit encore plus depuis des mois, avec la vague des licenciements. La CGT a un électroencéphalogramme quasiment plat… Son rôle majeur jusqu'à présent a été de cogérer le Comité d'entreprise et d'organiser le repas annuel avec le patron. Oui, mais, à partir du moment, ou même du bout des lèvres elle a demandé l'application de la convention… les choses se son gâtées gravement. Tout d'un coup a surgi dans l'entreprise un autre syndicat, la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) et, tout d'un coup aussi, comme par un effet de baguette divine, il est devenu majoritaire aux élections. C'est l'évêque qui doit être content. On espère que les chrétiens laisseront en partage une ou deux miettes du Comité d'entreprise à la CGT …

Pour revenir à *« l'accord »*, la CGT l'a effectivement signé. Quand elle a voulu distribuer ses tracts pour les élections, elle l'a fait hors de l'entreprise. Et elle a même payé de ses deniers un huissier (c'est totalement vrai, même si cela semble incroyagle) pour faire constater qu'elle ne violait pas l'accord et qu'elle ne distribuait que hors de Nataïs !

Tout ce petit monde semble avoir perdu la tête. Voici donc notre minute de droit[*2] :

Le principe de base, que connaît le moindre « bébé-juriste », c'est que la loi est *« d'ordre public »*, c'est pourquoi elle s'impose partout et toujours. C'est pourquoi également les accords entre particuliers n'ont aucune valeur quand ils sont contraires aux dispositions de la loi.

Cependant, cet « accord » n'est pas une première.

Il y a déjà eu un petit malin de patron qui a essayé de faire cela (en l'occurrence, l'OPAC du Pas-de-Calais, un organisme social…). Mais là, il y a eu une salariée courageuse (une délégué syndicale) qui malgré tout a distribué des tracts à l'intérieur. Elle a bien sûr été virée. Et au final, la Cour de cassation a tiré les oreilles de l'employeur en déclarant que l'accord signé était, d'évidence, illégal. La jurisprudence de la Cour de cassation est donc parfaitement claire sur ce point et l'arrêt de sa chambre sociale du 27 mai 2008, n°85-46.050, rappelle que *« … les dispositions d'un accord collectif ne peuvent restreindre les droits syndicaux que (…) les salariés tiennent des lois et règlements en vigueur »*. Or, la distribution de tracts dans l'entreprise est *« tenue »* de la loi. Aucun doute là-dessus.

On savait déjà (avec l'histoire de la Convention collective applicable à Nataïs) que les arrêts de cassation ne s'appliquaient pas dans le Gers. Mais, maintenant, il y a récidive, ce qui n'a pas l'air de perturber les autorités locales. Elles ne sont pas au courant ? Elles ne lisent pas le journal ?

Le petit anarchojuriste

_1.-La *« Dépêche du midi »*, édition du Gers, 20 avril 2011. _2.- Il est paradoxal que ce soit nous, anarchosyndicalistes, qui devions faire ce « rafraîchissement » de mémoire à des patrons qui peuvent se payer des « responsables de ressources humaines » en série, des juristes tant qu'ils en veulent, à des syndicats qui disposent de permanents à la pelle et qui se déclarent « spécialistes » de droit du travail, ou à des auxiliaires de justice qui ont été requis pour constater qu'on applique bien un accord illégal.

LE GEANT DU POP CORN & SES AMIS

NATÀIS : LES VISITEURS

La vie d'une entreprise est riche et pleine d'imprévus… on y donne parfois des petites fêtes. Chacun s'amuse comme il peut et invite qui il veut. Justement, quelques salariés ont retrouvé le carton d'invitation qu'ils avaient reçu pour une manifestation exceptionnelle : la 20e récolte de *« maïs à éclater »* faite par Nataïs.


NATAÏS

A l'occasion de sa 20ème récolte de maïs à éclater, Nataïs, entreprise pionnière de la culture du popcorn en Europe est heureuse de partager son expérience et faire part de ses premiers résultats dans le domaine de l'Agriculture Durable.

Elle accueillera durant une demi-journée d'informations deux entrepreneurs qui, comme Michael EHMANN, partagent la même passion de l'agriculture et ont eux-mêmes créé une entreprise familiale d'envergure internationale :

Chuck ZANGGER
Agriculteur et fondateur de Zang[illegible] Popcorn Hybrids, sélectionneur de maïs à éclater dans le Nebraska (USA). Chuck ZANGGER a accompagné Nataïs depuis sa création en développant des hybrides adaptés au Sud-Ouest de la France.
www.zanggerpopcornhybrids.com

Michael HORSCH
Agriculteur et fondateur de Horsch Maschienen (Allemagne), fabricant de machines agricoles. Il a été un des premiers à appliquer les techniques culturales simplifiées (TCS) afin d'inventer une agriculture rentable, durable et écologique.
www.horsch.com

A cette occasion, le patron de cette *« entreprise pionnière de la culture du pop corn en Europe »* avait tenu à inviter deux visiteurs de marque, des entrepreneurs qui partagent la même *« passion »*. Parmi les deux invités, Michael Horsh qui indique sur le carton son site internet : www.horsh.com. La moindre des politesses, c'était que nous y allions surfer un peu. Une petite surprise nous attendait. L'onglet *« A propos de Horsch »* permet d'accéder à une ***« Fondation Horsch »*** dont ***« Le but est d'investir ... dans l'esprit de l'organisation MEDA (Mennonite Economic Development Associates ...»***

Nous sommes des partisans résolus de la liberté de conscience. Nous ne connaissions pas les « mennonites ». On est donc allé sur un moteur de recherches et on a simplement tapé « mennonites ». On a trouvé beaucoup de prêchi-prêcha, mais aussi, en fouillant un peu (par exemple du côté de l'Amérique Latine), des choses qui questionnent beaucoup. On vous laisse faire l'expérience.

Le petit fouineur

IMMIGRATION ET CLASSES SOCIALES

Les précédents articles sur les classes sociales en France et, notamment, ceux sur la situation de la classe moyenne n'abordaient pas un autre élément, dont personne n'ignore l'incidence : le rapport immigration / classes sociales. Voici quelques données et réflexions sur ce thème.

Les statistiques dont il est question ici doivent être interprétées prudemment, car suivant le niveau de développement du pays d'origine, l'insertion dans les diverses catégories diffère. Plus le pays est pauvre, plus ses migrants ont un niveau d'études et de qualifications faible et vice versa. La réalité Française a plutôt favorisé une émigration dans les pays peu développés. Ce qui explique que les immigrés sont à environ 50 % dans les niveaux d'étude 1 (sans diplôme), 2 (CEP - Certificat d'études primaires - et BNC - Brevet national des collèges, anciennement BEPC), 3 (CAP - Certificat d'aptitude professionnelle - et BEP - Brevet d'études professionnelles) à 67 % ouvriers et 6 % employés. Cette réalité massive depuis les années 1960 va imposer à la lutte des classes une nouvelle configuration. L'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme mus par la logique capitaliste produisent une exploitation particulière des travailleurs immigrés en sus des logiques racistes ou xénophobes. De fait certains Français progressistes, liant prolétariat et anticolonialisme, soutiendront les luttes de libération nationale. D'autres, comme les Maoïstes dénonçant l'intégration du prolétariat français de souche, penseront que le prolétariat immigré est le nouveau sujet révolutionnaire. A partir des années 1980, la montée du racisme, de la xénophobie, les effets des mutations économiques sont tels que, pour éviter une cassure dans le prolétariat, apparaît le slogan : ***« Français immigrés, même patron, même combat »***. Cela était juste et en plus combattait le racisme. De nos jours, où le concept de classe prolétarienne est compliqué, voir péjoratif ou nié, est apparu le slogan : ***« Français immigrés, même État même droit »***. L'antiracisme non articulé au principe de lutte des classes et de défense du prolétariat, conduit à cette affirmation bourgeoise des droits de l'Homme : tout homme quelle que soit sa race ou sa couleur de peau a le droit d'être exploité ou d'exploiter son prochain.

En effet, si nous analysons les statistiques, les enfants d'immigrés commencent à se répartir dans les diverses classes sociales de manière identique au reste de la population Française. Bien que des disparités soient clairement établies, les écarts se resserrent ;

notamment par l'effet de la durée d'installation, la naissance et la scolarisation en France. Bien évidemment les travailleurs clandestins occupent les emplois les moins qualifiés, ce qui modifie ces statistiques. Si nous devons continuer à combattre le racisme, comme idéologie néfaste et dangereuse ; ne tombons pas dans le piège de la bonne pensée qui consiste à ne voir les rapports sociaux que sous cet angle. La couleur de peau ou l'origine nous intéresse moins que les catégories exploiteurs/exploités, oppresseurs/oppressés. Pour nous un nanti, un privilégié, un patron, un bourgeois, etc. est à combattre qu'il soit noir, blanc, jaune, Français, Breton, Chinois, Européen etc. Les prolétaires eux aussi doivent rejeter les clivages racistes, nationaux ou communautaires qui fracturent, divisent, opposent. Ils doivent affirmer que la réalité sociale est avant tout une réalité de classe (capitalistes vs prolétaires) et que ces classes sont une réalité mondiale et non nationale. Les capitalistes ne considèrent le prolétaire que comme une marchandise : une force de travail qui produit de la plus-value selon le rapport des valeurs d'usage et d'échange. Ce qui fait que la valeur d'achat de la force de travail doit être inférieure à la valeur de vente de la marchandise en tant que produit fini. A défaut d'une plus-value suffisante le capitalisme entre en crise (accumulation, baisse des bénéfices, déficit, etc.). Pour maintenir un taux d'exploitation octroyant les bénéfices, le capitaliste soumet la force de travail à la concurrence de l'économie de marché. Le chômage trouve là sa fonction d'armée de réserve : s'adapter à un niveau de la production, pacifier les lieux de travail par la menace du licenciement, embaucher le chômeur à moindre coût ; le résultat est la dégradation générale de la condition salariale. C'est dans cette logique que l'immigration est placée. Il fut un temps où démographie et besoin de travailleurs étaient tels que l'immigration ne posait pas de gros problèmes. L'actuelle situation de l'économie européenne implique de faire de l'immigration la nouvelle armée de réserve. Après l' Accord général sur le commerce et les services (AGCS et la circulaire Bokestein qui accentue la politique libérale dans l'union Européenne, l'Europe propose un salaire minimum par secteur et la libre circulation de la force de travail. Comme il est prévisible que ces salaires minima seront inférieurs à celui actuel de chaque pays (sinon pourquoi ne pas appliquer ceux en vigueur ?), les patrons pourront embaucher des immigrés intra-communautaires à bas prix. Par suite, les salariés nationaux ou immigrés à meilleurs statuts antérieurs sont menacés. La libre circulation des travailleurs est la conséquence libérale de la libre circulation des marchandises, l'antiracisme servant souvent à occulter cela. Observons que la gauche dénonce le racisme ; mais se tait sur la libre circulation de la force de travail, vu son adhésion au capitalisme. L'extrême-gauche apôtre de l'anti-libéralisme, du refus de la libre circulation des marchandises et des délocalisations qui flirte avec un national-protectionnisme, exige la libre circulation des travailleurs. Le crétinisme de ces anti-libéraux ne leur permet pas de voir qu'ils sont intoxiqués par ce qu'ils dénoncent : la très libérale libre circulation de la marchandise, dont la force de travail n'est qu'une composante qui produit dérégulation et délocalisation interne. A contrario, il faut agir pour empêcher l'usage concurrentiel de la force de travail pour éviter la concurrence, la paupérisation, le racisme, la xénophobie, le protectionnisme, le corporatiste…, et donc imposer le principe ***« A travail égal, salaire égal »*** que l'on soit Français, immigré, chômeur, primo-embauché etc. Si cela ne règle pas le fond du la situation, il permet d'éviter la multiplicité des statuts qui, par corporatisme, éclatent et divisent le prolétariat. Il offre une base commune à des luttes vers des reconquêtes sociales. Il s'agit de reprendre le vieux slogan et de l'agrémenter : ***« Prolétaires du monde unissez nous, contre les capitalistes du monde»*** ; dépassant ainsi le slogan devenu trop étroit et connoté ***« Français immigrés, même patron même combat »*** qui maintient une ambiguïté nationale Français ou immigré. Cela dit les chocs culturels sont une réalité ; ils ne peuvent être réduits ou dépassés que par une autre identification : la lutte de classe version prolétarienne pour la communisme libertaire qui ne peut être qu'universelle, anationale.

C'est bien dans la destruction du capitalisme et de son fétichisme de la marchandise que se trouvent les solutions de notre monde.

Jean Picard,15 Avril 2012

NIVEAU D'ETUDE IMMIGRES / FRANCAIS (EN %)

NIVEAU D'ETUDE	IMMIGRES		FRANCAIS		ENSEMBLE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
1	24	26	9	10	13	11
2	12	16	8	8	9	9
3	8	13	33	25	31	24
4	17	16	17	21	17	20
5	28	29	32	37	30	36

NIVEAU D'ETUDE DES 18-50 ANS DESCENDANTS D'IMMIGRES / FRANCAIS

NIVEAU D'ETUDE	IMMIGRES		FRANCAIS		ENSEMBLE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
1	17	13	10	9	13	11
2	10	10	8	8	9	9
3	31	24	33	25	31	24
4	17	20	17	21	17	20
5	25	33	32	37	30	36

1 : Sans diplôme, 2 : Certificat d'études, Brevet nationa des collèges (ex BEPC), 3 : Certificat d'aptitude professionnelle et Brevet d'études professionnelles, 4 : Différents baccalauréats (généraux, techniques, professionnels), 5 : Etudes supérieures.

WISSAM : MANIPULATION & AUTRES TRAITRISES

A la suite de la « bavure » sur Wissam El-Yamni par la police nationale le 31 décembre 2011 dans le quartier de la Gauthière à Clermont-Ferrand[*1], un comité s'est spontanément créé à l'initiative de ses amis proches afin d'obtenir *« Justicæ et V érité »* sur ce drame. Inexpérimenté mais lucide (*« Pas de partis, pas de syndicats »*), motivé (*« On ne lâchera pas »*) et dynamique (création d'un journal, d'un film, achat d'une caravane pour installer un « QG », impression de t-shirts et d'autocollants, banderoles...), ce comité organisa des actions fréquemment (au moins une fois par semaine), actions qui ont été très suivies (la deuxième marche a rassemblé près de 6 000 personnes), notamment par les habitants des quartiers populaires.

La technique avouée était de maintenir une pression populaire constante sur la justice, en particulier le procureur, et d'autre part, d'élargir géographiquement le mouvement. D'où l'idée d'acheter un bus ; de la même manière que la caravane (qui avait brûlé accidentellement). Cela aurait permis d'aller dans tous les quartiers clermontois (*« Et pourquoi pas un tour de France ? »* renchérissait B., trésorier du comité), afin d'informer, de sensibiliser et également d'inciter partout à la création de *« Comités de vigilance »* avant une nouvelle bavure.

Pendant 10 jours, la Gauthière a été en état de guerre ! En effet, ce quartier, dont on fait le tour en moins d'un quart d'heure à pied, était assiégé par 420 CRS et autres chiens de garde étatiques avec le bruit constant des palmes des hélicoptères de la gendarmerie, hélicoptères munis de caméras et de puissants projecteurs, plus pour éblouir les témoins filmant à leur fenêtre que pour repérer des émeutiers inexistants. De plus, les réseaux internet et téléphoniques étaient coupés (une peur des *« révolutionnaires arabes »* ?). Test-exercice ou provocation du nouveau et très droitier préfet Lamy sur un quartier qui n'a jamais été connu pour son grand nombre de voitures brûlées ? La municipalité socialo-écolo-trotskiste n'a pas aidé les amis de Wissan, pour rien au monde. Suite à la demande de prêt d'une salle au « Pôle associatif l'Écluse » afin d'y tenir ses réunions que lui fait le comité, la dite mairie décide... de fermer entièrement le lieu. A l'heure où nous écrivons, la salle n'a toujours pas été rouverte, ce qui coûte également aux salarié-es des associations qui se servaient du lieu... Motif invoqué : des employé-es municipaux auraient été menacé-es... Étant l'unique lieu associatif du quartier, il n'y a donc plus, depuis 4 mois, ni soutien scolaire, ni activité sportive et culturelle, ni permanences des associations de quartiers (dont certaines facilitaient les démarches administratives)... Les habitant-es se sentent complétement abandonné-es.

Bien évidemment, c'est sans compter le fait que la presse locale, fidèle à l'image de la presse nationale, n'est pas en reste, loin de là. Wissam y fut d'abord décrit comme un *« drogué »* (*« La Montagne »* du 10 janvier 2012, le lendemain de sa mort...), « information » démentie par la suite. Puis, cette même presse évoque une déformation osseuse au niveau des conduits auditifs qui aurait accéléré sa mort, analyse médicale dédouanant ainsi la responsabilité des policiers (*« La Montagne »* du 25 janvier 2012)... liste non exhaustive. Citons également Claude Guéant : *« Si l'intervention fut difficile, ce n'est pas le fait des policiers »*[*2].

Malgré tout cela, le comité reste dynamique, motivé et plus que jamais lucide (on se souvient de ce projet d'occuper *« La Montagne »* pour exiger un traitement juste du meurtre de Wissam, pratique on ne peut plus anarchosyndicaliste)... jusqu'au 1er mars 2012. Ce jour-là, à 16 h, C. (secrétaire du comité, qui n'a jamais pu devenir une association légale, la préfecture ne l'ayant jamais enregistré...) m'appelle et insiste sur la réunion qui se tient dans moins de 3 heures (!), réunion regroupant toutes les organisations[*3](!!). Le *« Ni partis, ni syndicats »* ne serait-il plus de rigueur ? Nous-même, l'Union Locale CNT-AIT 63, n'avons participé et aidé le comité qu'à titre individuel... Je me rends donc à la réunion. Le tour de table, habituel et rébarbatif de présentations de personnes, assos, partis qui n'ont, pour la plupart, jamais participé à ce combat, finit par Farid (frère de Wissam) et S. (proche de la famille mais aussi très proche du PS et éducateur spécialisé en lien avec le service pénitentiaire) qui ont une nouvelle très importante à nous communiquer. M. (président en titre), C. et B. décident donc de laisser l'honneur de commencer au frère du défunt. Coup de théâtre : celui-ci déclare que sa famille ne désire plus la présence de ces derniers dans le comité ! Il évoque des décisions prises à la hâte, des

rumeurs, des on-dit qui saliraient la mémoire de son frère,... et S. renchérit en reprochant à M. d'être trop radical, trop *« proche du NPA »* (?) et rappelle ses déboires juridiques antérieurs avec la mairie (celle-ci a pourtant perdu 4 fois contre lui...). La salle est bouche bée. Je suis moi-même scié devant cette décision injuste d'évincer ainsi les plus dévoués, qui sont également, au passage, initiateurs de ce comité. M., dépité, essaie de se défendre, s'excuse de certaines précipitations *« qui ne se renouvelleront plus »*... Mais il est interrompu par la déléguée de l'association France-Palestine qui lui reproche d'être *« soûlant »* et de *« ne pas parler convenablement »*. Propos réfutés par une jeune du quartier, par moi-même puis d'autres : la salle finira par être coupée en deux. Celles et ceux qui parlent *« le convenablement »* (France-Palestine, Front de Gauche, Verts et autres associations citoyennistes) et les autres, nous, le peuple, qui ne parle pas convenablement, qui dans le contexte appelle un flic un assassin potentiel et le préfet le commanditaire. Devant l'impossibilité de continuer la réunion dans de telles conditions, celle-ci est ajournée à la semaine suivante.

Cette fois-ci, nous nous y rendons à quatre, certain-es que le moment est décisif. L'honneur est redonné à Farid d'ouvrir la réunion. Celui-ci réitère les mêmes reproches, s'énerve tout seul et furieux, quitte la salle, injuriant au passage certaines avec des propos sexistes... Nouveau coup de théâtre : dix minutes plus tard surgit S. qui, étonnamment, ne participait pas à cette réunion-AG. Lui qui a toujours été présent, qui a toujours été si peiné, qui s'est tant dévoué (dit-il : *« J'ai mis ma carrière en danger dans cette affaire »*), mais surtout qui, dès le début insistait tant sur l'importance primordiale d'aller voter (brandissant sa carte électorale à chaque discours comme si sa vie - ou sa *carrière* - en dépendait), qui répétait qu'il faut absolument rester citoyen-nes et républicain-nes*[4]... Il s'adresse donc à la salle, nous engueulant littéralement, nous rappelant que « *Cela fait deux fois qu'*[il] *récupère**[5] *le petit »* (c'est-à-dire Farid, 24 ans...) *en pleurs dans ses bras »*. M., C. et B. démissionnent définitivement du comité, pliant devant l'argument implacable : *« C'est le choix de la famille »*.

La technique du dorénavant *« Collectif pour la Justice et la Vérité »**[6] est à l'opposé du comité *« putsché »**[7] : il n'est plus question de parler de bavures (on parle désormais de *« violences policières illégitimes »* car, nous le savons bien, il y a une violence policière légitime...), la police est soudainement devenu un instrument républicain entaché par les mauvaises décisions d'une minorité en son sein, la justice fera son travail, et surtout, il faut absolument aller voter ! Ses rares actions sont très symboliques, très peu suivies, et ne mobilisent plus du tout les quartiers populaires. A noter que les anciens du comité, mais néanmoins amis très proches du défunt, n'y participent même pas...

Restait alors à évincer les anarchistes. Ce fut fait à la dernière action à laquelle nous sommes allé-es. Après l'insistance de l'orateur sur l'absolue nécessité d'aller voter, après avoir réitéré que la police est républicaine*[8], celui-ci déclare par deux fois dans notre direction (nous étions une dizaine) : *« Dorénavant nous ne procéderons pas comme des anarchistes qui descendent dans la rue avec des couteaux entre les dents »*. Heureusement, une compagne lui a pris le micro afin de rectifier cette définition faussée de l'anarchie, puis nous sommes parti-es.

Par contre, nous serons là, dans 2 ou 3 ans, quand les policiers seront *« blanchis »* ou écoperont d'une condamnation aussi symbolique que light par un éventuel procès, afin de rappeler à toutes et tous les responsables de cet échec : médias, justice, omerta policière, et surtout les politicards et leurs manigances*[9]. Leur rappeler qu'avec la stratégie du comité première version, la lutte aurait certainement abouti à une condamnation, probablement minime vis-à-vis des faits, mais suffisament crédible pour faire jurisprudence. Bien plus encore, l'élargissement du collectif aurait certainement imposé un débat public sur le rôle de la police.

Dernière info, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le corps de Wissal El-Yamni, subissant une contre-expertise, n'est toujours pas rendu à la famille, 5 mois après sa mort...

4 mai 2012, Le Dénouement Fatidique,
compagnon de l'UL CNT-AIT 63,
avec l'aide de compagnes-ons

_1.- Cf article *« Wissam : nous n'aurons pas la mémoire courte »*, *Anarchosyndicalisme !* Numéro 128, mars 2012. _2. - Guéant, déclaration du 10 janvier 2012. Est-elle si difficile, l'interpellation d'une seule personne par les équipages de 7 véhicules de police - dont 3 de brigade canine - soit pas moins de 18 policiers et 3 chiens ? _3.- Bien évidemment, tous les partis, syndicats institutionnels et associations avaient créé leur propre collectif de soutien.... pour ne rien faire _4.- C'est le même qui, dans l'article de notre n°128, tentait d'empêcher un jeune de chanter *« Pas de Justice, Pas de Paix »*... _5.- Le terme est juste je trouve... _6.- Qui a rapidement changé de nom pour reprendre désormais celui de *« Comité Justice et Vérité »* usurpant au passage tout le travail du comité originel et tentant de semer la confusion... _7.- Terme utilisé par les exclus. _8.- Citons Maurice Rajsfus, spécialiste de la police et créateur du site *« Que fait la police ? »* lors d'un débat public : *« La police républicaine est un mythe, la police est d'essence fasciste »*. _9.- Nous aurions pu parler du NPA qui s'est substitué au collectif pour un numéro du journal, en y glissant ses propres revendications...



UN SCÉNARIO ET UN PEU D'ÉCONOMIE

A l'apparition de grèves partielles ou de manifestations populaires, les exploités doivent se réunir en assemblées générales souveraines. Au commencement, ils doivent avoir une conscience de classe. C'est-à-dire reconnaître qu'ils appartiennent à la classe populaire ou, suivant les individus, à une frange de la petite ou moyenne classe moyenne et que tous ensemble, leurs aspirations se dirigent vers le prolétariat et non vers la bourgeoisie, afin de mener à bien la lutte des classes. C'est le point de départ, sinon sans conscience de classe, point de lutte de classe, point de changement de société possible (dialectique négative de Hegel). Les assemblées générales souveraines doivent fonctionner de façon horizontaliste et démocratique.

Cela veut dire :

_1.- Déborder et marginaliser tous les partis et les centrales syndicales réformistes, ennemis permanent et de tout temps du prolétariat.

_2.- Prendre les décisions et les orientations de la lutte sociale de façon commune et égalitaire.

Ces AG peuvent et doivent se développer aussi bien au sein des entreprises qu'à l'extérieur (quartiers, universités, villes et campagnes...) pour jeter les bases de la résistance populaire autonome et d'une démocratie réelle, directe. Il faut qu'à travers tout un territoire donné et le plus large possible se déclenchent ces foyers de résistance appliquant l'action directe (grèves, blocages,occupations, sabotages... etc.).

Tout dépend évidemment du degré de la lutte sociale, mais imaginons que la grève une fois généralisée devienne une grève générale, de plus larges possibilités s'ouvrent alors. Il faut que tous ces foyers de résistance entrent en communication, en contact entre eux afin de poser les bases du fédéralisme en réseau et de diviser, fractionner les forces répressives de l'État. Plus la toile est étendue, plus il est difficile de paralyser et d'étouffer le réseau et l'information entre les différents groupes.

La grève générale peut alors devenir insurrectionnelle et expropriatrice en s'emparant des moyens de production. A ce stade, ces assemblées générales sont devenues les Conseils populaires et autonomes de la révolution sociale pas encore aboutie complètement ; et cela, après la levée des masses en armes pour faire face à la réaction qui aura d'avance pensé à envoyer ses forces de répression (police et armée).

Cela dit, pour qu'il y ait révolution victorieuse, il faut que la crise gagnent l'appareil d'Etat. Afin de faire face à la Terreur réactionnaire, doivent se constituer les milices populaires qui feront front face à l'ennemi, avec les multiples méthodes de lutte envisageables suivant les circonstances.

Mais il ne faut pas oublier qu'à l'arrière, la superstructure de la société nouvelle doit s'installer dans tout le « territoire libéré ». Il ne suffit pas seulement d'être d'accord politiquement et d'avoir la légitimité, même si cela est très important ; il faut que les différents « engrenages » s'imbriquent, afin que la société « fasse corps » et perdure. C'est pour cela que nous sommes globalistes, car nous savons par exemple que la question économique est très étroitement liée à la question politique. On sait que les capitalistes tirent la plus-value par le « sur-travail ».

Comment fonctionnera notre économie et les échanges de marchandises ? Nous savons que dans la société capitaliste le mécanisme qui règle la valeur d'échange des différentes marchandises est la comparaison des temps de travail socialement nécessaires sous forme de travail direct (qualifié ou ordinaire) et de travail passé, dépensé antérieurement pour la fabrication des moyens de production (outils, biens intermédiaires) ? loi de la valeur-travail. Auquel s'ajoute la plus-value qui détermine le valeur d'échange. Ainsi formulée, cela paraît très abstrait ; mais heureusement ça ne constitue pas l'aboutissement de notre recherche en économie. Néanmoins, avant de développer davantage , énumérons une partie de ce que nous savons :

_1.- Plus personne aujourd'hui ne produit directement les biens dont il a besoin : la production est organisée en vue de l'échange.

_2.- Les marchandises s'échangent entre elles par l'intermédiaire de la monnaie ; mais ce que réalise le marché, derrière cet aspect monétaire, c'est la comparaison du travail dépensé pour leur production. On définit donc la valeur d'une marchandise, à une époque donnée, par le temps de travail moyen nécessaire pour la fabriquer auquel s'ajoute le profit.

_3.- Les travailleurs ne détiennent pas de moyens de production, ils possèdent une seule chose, leur force de travail. Celle-ci est une caractéristique physiologique de l'être humain ; mais elle constitue dans le système capitaliste une marchandise comme les autres : elle est socialement produite, elle s'achète et se vend, elle a une valeur dont la traduction monétaire est le salaire. Le salariat est d'ailleurs une des formes de l'esclavage moderne.

_4.- Les propriétaires des moyens de production (ou du Capital) utilisent la caractéristique". qu'a la force de travail de produire plus de valeur qu'il n'est nécessaire pour son entretien.

_5.- Le capitaliste s'approprie cette différence (surtravail, travail non payé ou plus-value) qui constitue l'origine du profit.

Nous savons aussi que le salaire, le « revenu du travail » est l'argent nécessaire à la reproduction de la force de travail. Je m'arrête sur ce point qui est l'essentiel avant de passer à l'analyse de ce que pourrait être notre économie. Le capitalisme a plusieurs variantes : il peut être libéral, c'est ce que nous vivons.

Mais en période de crise, certains technocrates peuvent lui apporter des variantes protectionnistes, keynésien-



nes, voire l'amener vers le capitalisme d'État. C'est le mythe de la gauche en politique. La différence économique de la gauche par rapport à la droite consiste en théorie, en partie, à rediriger les capitaux du secteur privé dans le secteur public (via l'État), quand la droite tend à faire l'inverse. Même si, toujours en période de crise, un gouvernement de droite est capable d'effectuer la nationalisation d'une partie de ses capitaux. Nous pouvons dire, avec prudence, que le capitalisme ne se porte pas très bien en ce moment. Aucune règle économique qui soit de « gauche » ou de « droite », ne peut le sauver et éviter une politique d'austérité qui va aller en s'amplifiant, la seule règle étant celle d'une oligarchie de classe appuyée par un régime parlementaire qui diffuse le mythe de l'alternance pour certains et pour d'autres celui d'un gouvernement militaire. Cela ne veut pas dire que le capitalisme va s'effondrer de lui-même, théorie à laquelle je ne crois pas ; une révolution sociale est nécessaire, mais il ira de plus en plus mal. Tant mieux pour nous qui voulons l'abattre, c'est plus problématique pour eux. Mais il reste à savoir ce que nous posons à la place : il faut collectiviser les moyens de production qui doivent être régis par les conseils de travailleurs libres et autonomes en réseau de fédérations. Nous calculons la Valeur d'une marchandise dans un territoire donné par son quantum de travail : Exemple : 10v X 8q égale 80. Tout cela est réparti pour chaque individu et de façon égalitaire, toute la richesse sociale produite. Exemple: 8 individus pour 8 heures de travail par rapport à la valeur 10. 8 X 10 X 8 égale 640 en valeur en tout, 80 par individu. De la valeur 80, l'individu reçoit un compte qui lui permet alors de satisfaire ses besoins. Mettons qu'avec ce compte par exemple, il peut aller aux dépôts de vivres se servir un poulet. Rapport direct de producteur à consommateur, les deux étant à la fois l'un et l'autre. Il y a plusieurs éventualités, la pratique du troc peut être intéressante et a déjà existé. Elle est encore partiellement utilisée et l'inconvénient est que la valeur des marchandises peut être inégalitaire, non équivalente, même si il a fallu le même nombre d'heures de travail pour les produire, si le coût horaire est différent. Dans des périodes historiques jadis, l'échange s'est développé et s'est diffusé de cette façon suivante par exemple : 1 mouton - 2 haches - 40 Kg de grain. L'homme apprend bientôt à ne plus produire uniquement ce qui peut lui être directement utile, mais aussi ce qu'il peut facilement échanger. La production marchande se développe donc et de nouveaux problèmes apparaissent. C'est ainsi que le possesseur d'une paire de bottes a besoin d'une hache, mais le possesseur de la hache a besoin non de bottes, mais de grain. Ils ne peuvent s'entendre par le troc. Ils doivent utiliser un intermédiaire : ce peut être le mouton. Le possesseur de la paire de bottes l'échangera contre un mouton avec lequel il pourra se procurer la hache qu'il désire. Le mouton joue ainsi le rôle d'équivalent général, c'est-à-dire qu'il peut être échangé contre n'importe quelle marchandise :

1 mouton > 40 Kg de grain
1 mouton > 2 haches
1 mouton > 1 bijou en or

Dans d'autres sociétés primitives, l'équivalent général fut le sel, les fourrures, etc. C'est ainsi qu'à force est apparu la monnaie, qui sert d'intermédiaire commun et légitime pour les échanges des marchandises. Nous devrons, bien entendu, abandonner notre monnaie actuelle et les « règles du jeu » du capitalisme car elles ne peuvent mener que dans l'impasse : protectionnisme, keynésianisme ou libéralisme. Et bien sûr, elles sont inégalitaires et à l'opposé de notre idéologie. De plus, pour les premiers cités, ils se révèlent en 2012 impossibles ou contrecarrés, pour la raison que nous sommes dans la mondialisation et l'ultra-libéralisme triomphant. L'un ayant plus d'ampleur que l'autre, appliquerait toutes ses « cartes du jeu déloyal » pour y faire pression et pour le faire céder. Nous arrivons au point suivant, nous savons et sommes tous d'accord sur la nature des échanges des besoins fondamentaux (nourriture, logement,...) qui seraient régis par la collectivité. Mais que seraient ceux concernant les besoins plus individuels, ludiques, artistiques... Je pense, c'est une hypothèse, qu'ils devront faire partie de la même sphère de production en ayant au préalable été enregistrés, tout comme les besoins fondamentaux dans une sorte de bureau des demandes de la population. Exemple : tel individu désire un piano, il fait la demande au bureau qui renvoie sa demande aux fédérations en charge des secteurs ludiques et culturels de la production afin que puisse être fourni un piano à cette personne. Mais, me direz-vous, si dans une zone géographique donnée, vous n'êtes pas nombreux à en demander et qu'il ne peut y avoir proche de chez vous ce secteur de production, ne l'auriez-vous pas ? Si, car où que se trouve cet atelier, le produit sera redistribué dans chaque quartier de la ludicité de chaque cité. Cela est aussi l'idée de comment on repense l'urbanisme et dans quelle cité, collectivité, lieu de vie nous souhaiterions vivre.

Pour l'instant, le capitalisme a encore de beaux jours devant lui, sachons lui opposer un projet. Le capitalisme n'est pas indépassable. Nos recherches sur les questions sociales se poursuivent. La CNT-AIT doit être aussi ce formidable laboratoire d'analyse, qui promeut des hypothèses, des solutions, un programme. Sachons construire et organiser la résistance populaire autonome. Longue vie à l'anarchosyndicalisme !

Simon

ATTAQUE FASCISTE CONTRE UN ETUDIANT CHILIEN

Toulouse. Dans la nuit du samedi 31 mars, un jeune homme de nationalité chilienne, Andrés P., étudiant en Master d'anthropologie à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS-UTM) a été victime d'une violente agression (double fracture du crâne, hématome cérébral). Il s'en est suivi un coma de plusieurs jours. A cette heure, le pronostic vital n'est plus engagé, mais Andrés est toujours hospitalisé dans un état stationnaire et il risque de garder d'importantes séquelles à vie.

Il ressort de divers témoignages que ses agresseurs appartiennent à un groupe d'ultra-droite. On a remarqué ces derniers temps dans la ville une résurgence de cette mouvance qui, voyant le créneau de l'extrême-droite électorale occupé par la famille Le Pen, a repris un autre classique du discours réactionnaire, celui du nationalisme occitan. Le choix s'est révélé bon : l'occitanisme fournit à l'ultra-droite un excellent terreau en lui permettant de renouveler sa propagande (voir les tags poétiques comme *« Ici, c'est l'Occitanie, pas l'Algérie »* qui ont fleuri dans un des quartiers à majorité arabe de la ville). D'où un rapide développement. Pour en revenir à l'agression, il faut dire que le matin même avait eu lieu une manifestation nationaliste occitane. En Bretagne, en Alsace, en Corse et ailleurs, l'extrême droite coopère à ce type de manifestation (et parfois l'anime directement). A Toulouse, où il existe un fort sentiment anti-extrême droite (le score de Madame Le Pen y a été un des plus bas de France), il était délicat pour les organisateurs de laisser s'afficher dans leurs rangs des nazillons, surtout à la veille des élections. Ils se sont donc sentis contraints de les rejeter. Ce rejet ne peut être que provisoire parce que les fascistes sont idéologiquement en position de force : du prix Nobel Mistral inventeur du Félibrige au pharmacien de Carcassonne (condamné à la Libération pour fait de collaboration) inventeur de la grammaire unifiée, c'est dans les milieux les plus obscurantistes et les plus réactionnaires que le mouvement patoisant, ici comme ailleurs, plonge ses racines. Se sentant « chez eux » les militants d'ultra-droite rejetés se sont lancés le soir même dans des représailles. Ils sont allés chercher querelle aux clients des bistrots d'Arnaud Bernard, réputés d'extrême gauche et dont beaucoup étaient à la manifestation du matin. Andrés, lui, sortait d'un concert, il n'avait participé à aucune altercation ce samedi 31 mars. Mais il a eu le malheur de passer par là, à ce moment là. Un homme seul. Une cible facile pour les nazillons occitanistes. Il est donc à l'hôpital. Nous apprenons maintenant qu'il est sous le coup d'une OQTF (la fameuse Obligation de quitter le territoire français), les autorités administratives considérant que son parcours universitaire n'est pas suffisamment rapide ! Sera-t-il retenu, pour aggraver son cas, qu'au lieu de passer ses examens, il se prélassait à l'hôpital ?

Les amis d'Andrés, ses enseignants, ont créé un comité qui appelle à assurer sa défense et a lancé une pétition : http://www.petitions24.net/justice_pour_andres

Mais revenons au 31 mars. Ce jour là, l'attention médiatique était centrée sur la manifestation nationaliste. Il faut dire que les organisateurs s'étaient mis en frais … où plutôt qu'ils nous avaient mis en frais : Mairie et Région ayant généreusement arrosé avec l'argent de tous ! Pourtant, ce jour-là il y a eu un autre rassemblement, mais là, comme l'enjeu était réellement d'importance, il n'y a eu que fort peu de manifestants et encore moins d'information. Il s'agissait de s'opposer à l'extraction du gaz de schiste. Extraire du gaz de schiste se fait par « fracturation hydraulique ». Cette technique dévaste les nappes phréatiques en les contaminant par d'importantes quantités de produits chimiques. Elle y piège également des quantités de gaz. Le « résultat » est visible sur des vidéos (hélas peu diffusées) filmées dans des régions qui ont joué les cobayes : au domicile de particulier, il peut par moments sortir autant de gaz que d'eau du robinet (et parfois plus), et on peut même mettre le feu à ce qui sort ! A cela s'ajoutent les risques d'effondrement, voire une augmentation des risques sismiques ... et une destruction du milieu naturel pour quelques centaines d'années. Le Gers, leTarn le Lot-et-Garonne... sont directement menacés. Ce 31 mars donc, une poignée de personnes dénonçait les agissement criminels d'industriels cupides. A quelques mètres d'eux, totalement indifférent au problème, un cortège de défenseurs de *« nostre païs »* s'écoulait, derrière un biniou (pour être précis, sa variété locale, la cabrette) avec un objectif : imposer le patois à tous pour construire un nouvel Etat.

BREVES INFOS DE L'AIT

A l'occasion de la journée de solidarité de l'Association Internationale des Travailleurs du 31 mars, voici un rapide tour d'horizon de l'action des sections : NSF-AIT (Norvège); participation à la mobilisation internationale de L'AIT du 3I mars, action de soutien au compagnon licencié de Roche en Pologne. CNT-AIT Espagne : outre les luttes lesquelles elle est impliquée, nombreuses participation à la journée d'action du 31 mars (actions, manifestations, piquets, réunions-débat… COB-AIT Brésil; plusieurs de ces syndicats ont fait des interventions publiques avec distribution de tracts pour la journée. ZSP-AIT Pologne : participation à un rassemblement devant le Parlement (Varsovie) le 29 mars. Le 30 présence à la mobilisation contre la réforme des retraites. Le 31, manifestation à Varsovie (photos http//cia.média.pl/folki Z.dgs. La ZSP est également mobilisée contre la multinationale Roche qui a licencié un compagnon. SF-AIT Grande Bretagne ; organisation pour la journée du 31 mars de plusieurs piquets syndicaux à Bristol, Liverpool, Manchester, Londres, Brighton, Clasgow... Partici-pation à la mobilisation de l'AIT contre Rianair. USI-AIT Italie : en appui à son syndicat chez Leroy-Merlin, l'USI dénonce les conditions de travail et appelle au boycott en Italie de cette multinationale. Priama Akcia-AIT Slovaquie : mobilisation contre Rianair. FAU-AIT Suisse conjointement à la FAU-AIT Allemande et à la ZSP actions aux sièges sociaux suisse de ADECCO, ABB, et roche. CNT-AIT France : tables de presse, diffusions de tracts, réunions débats en plusieurs points du pays pour la journée du 31 mars, certains ont prévu des réunions débats. Kras, section Russe de l'AIT : rassemblement à Moscou.

Des nouvelles de la section portugaise (PA-AIT) : présence lors des dernières mobilisations dans un contexte difficile, de peur, de désorientation générale. Malgré les 35 % de chomeurs chez les jeunes l'UGT (syndicat socialiste) signedes « accords de paix avec le gouvernement et le patronat ». La grève générale du 22 Mars a été moins massive que la précédente, mais était marquée par une certaine radicalisation malgré la volonté de la CGT-P (contrôlée par le PC) d'empêcher la présence devant le Parlement de chômeurs et de précaires

NI FÊTE DU TRAVAIL NI PAIX SOCIALE

Contrairement à l'an dernier, la gôche politico-syndicale (tous courants confondus) avait décidé de mobiliser sa base pour ce 1er Mai. En effet, face à l'austérité sarkozienne, rien ne vaut une austérité de gauche soutenue par le mouvement syndical officiel. En tant qu'anarchosyndicalistes, nous ne pouvions ni boycotter un 1er mai, ni participer à ce cortège. Nous avons donc décidé de créer un *« Pique et Nique les patrons, les banquiers, les bourgeois, les curés, les partenaires sociaux »*.

Nous nous sommes donc placés le long du parcours, dans un square. Une vingtaine de personnes avaient répondu à l'appel, ce qui est assez positif. Nous avons pendus 7 pantins (en hommage aux 7 anarchistes et anarchosyndicalistes d'Haymarket) : un curé, un capitaliste, un juge, un militaire, un flic taché de sang, le MEDEF et... un syndicaliste jaune. Nous avons déployé une grande banderole *« (G)rève générale illimitée-Resistance Populaire Autonome »* et déployé quelques drapeaux... Deux cars de police pour nous surveiller, aucun dans la manif syndicale...

Puis le cortège (10 000 personnes, à comparer aux 450 de l'an dernier...) est arrivé. On s'est réparti les tâches : des compagnes-ons diffusaient un tract, d'autres avaient déployé la banderole de l'Union Locale, et un compagnon, entonnait des slogans anarchosyndicalistes au mégaphone. La première remarque, c'est que personne ne s'attendait à voir ça. Si les cortèges CFDT et UNSA n'ont guère apprécié ces pendaisons, les cortèges SUD-FSU-CGT eurent plus ou moins la même réaction : les permanent-es outré-es, la « base » plutôt enjouée face à cette mise en scène symbolique saignante mais libératrice. Plusieurs personnes se sont arrêtées pour discuter avec nous. Puis arrivèrent les cortèges des partis politiques (tous, sauf le NPA et les Verts, se seraient-ils dissous dans le cortège PS?)...

Un cortège PS plus fourni que jamais. Et là, on a pas pu se retenir de scander *« Ni Dieu Ni Maître, Ni Social-Traître »* et autres... ce qui les a fait sortir de leurs gonds. Particulièrement l'un d'entre eux, qui nous hurla dessus : *« CNT = CIA »*, *« Vous faites le jeu de la police »*, et à un compagnon *« Sale zonard, accroche-toi bien à la vie »* (après le vrai travail de l'UMP, voici que des militants de gauche promettent de poursuivre jusqu'au bout ce même « travail » contre les déviants que nous sommes fiers d'être). Nous avons répondu que *« En Grèce, c'est les socialistes »* et que les CRS et les Centres de Rétention, c'est encore eux. Et moment de rare félicité, le gros cortège du Front de Gauche qui arrivait derrière, dépité, se mit à crier *« Unité, Unité !»*. Bref, ce fut un bon moment, et surtout un succès pour notre syndicat. Nous avons appris par la suite que dans leur discours, les bureaucrates de la CGT ont parlé de nous, apparemment profondément vexé-es...



A la fin du passage du cortège, nous avons pique-niqué. S'en est suivie une discussion en plein air avec une dizaine de personnes, sur le 1er mai, la stratégie anarchosyndicaliste et sur les luttes des sans-papiers, avec la présence d'un militant de Paris. Ce fut pour nous une réussite, un excellent 1er Mai (le deuxième consécutif!). Ainsi les gens du cortège ont pu constater qu'on peut sortir de l'inertie des promenades des syndicats institutionnels, et se réapproprier la rue et l'espace public, en proposant une alternative : la résistance populaire et autonome.

UL CNT-AIT 63

AUCH : La CNT-AIT de Midi-Pyrénées avait décidé cette année d'organiser son rassemblement dans la capitale gasconne en soutien aux salariés de Nataïs en lutte. Un joli rassemblement qui créa la surprise, suivi d'un pique-nique musical particulièrement réussi ; le tout a permi de donner d'informer du conflit en cours de nombreux gerçois et de discuter en profondeur des stratégies de lutte au cours du repas.





AUCH : LA TETE DE NOTRE CORTEGE ET LES CENETISTES DANS LE RASSEMBLEMENT GENERAL

125° anniversaire du 1er mai 1887

(…) En ce 1er Mai, nous voyons à nouveau le capitalisme et les forces étatiques attaquer la classe ouvrière. La mondialisation a libéré le capitalisme des contraintes des frontières nationales et l'oppression de l'Etat augmente, utilisée par les gouvernements pour attaquer la résistance de la classe ouvrière, tout cela dans les intérêts du capitalisme international. Mais bien qu'aujourd'hui nos fassions face à des conditions remarquablement similaires à celle des travailleurs de 1887, la réponse de la classe ouvrière internationale est différente. (…) En ce 1er Mai 2012, notre message aux travailleurs du monde entier reste le même qu'à l'époque des Martyrs de Haymarket : le Capitalisme est et restera toujours un système basé sur l'exploitation et l'oppression. C'est un système barbare qui engendre la misère humaine, le désastre écologique, le chômage, le fascisme et la guerre. En tant que tel, il ne peut être réformé. Le réformisme est utilisé par le capitalisme afin d'affaiblir et d'ébranler l'auto-organisation, la lutte et l'émancipation des travailleurs. Pour nous, le seul chemin vers l'émancipation est de prendre le contrôle de notre propre lutte : une lutte dirigée contre et en dehors des structures de collaboration de classe et qui, par l'Action directe et la Solidarité doit affronter et défaire le capitalisme pour établir le Communisme libertaire.

Extrait du manifeste pour le 1er Mai 2012 du Secrétariat de l'AIT, Oslo.

Que faire ?

Débattre et se former penant les vacances

Chaque année, le camping de la CNT-AIT offre une occasion unique de rencontre dans un cadre convivial. Tout au long d'une semaine, il est l'occasion de multiples échanges formels et informels (causeries, formations, débats...) et d'activités de plein air, la participation étant à la convenance de chacun. Nous choisissons systématiquement des terrains de camping très économiques. De même, le repas du soir est réalisé collectivement au plus faible coût. Notre objectif est de permettre la participation de chacun sans que les revenus soient un obstacle.
Cette année, les dates sont les suivantes : du dernier dimanche de juillet (le 29) au soir au premier dimanche d'août au matin (le 5). Amis lecteurs, si l'expérience de cette semaine de vie collective vous tente, retenez ces dates et prenez contact avec le journal (7 rue St Rémésy, 31000 Toulouse) ou avec contact@cntaittoulouse.lautre.net

Mais aussi...

- S'abonner à la liste de diffusion internet : http://liste.cnt-ait.info / Elle vous permet de rester au courant et en liason avec nous. C'est gratuit.
- Tchatcher, suivre l'actualité militante sur le forum de la CNT-AIT de Caen: http://cnt.ait.caen.free.fr/forum
- Ecouter et faire écouter des textes de la bibliothèque sonore libertaire (c'est également gratuit) : AnarSonore.free.fr L'enrichir en enregistrant vous-même de nouveaux textes (classiques, articles...) en français mais aussi dans toutes les autres langues.
- Diffuser *Anarchosyndicalisme !* Prenez contact avec le journal à notre adresse postale. Les conditions sont étudiées en fonction des possibilités de chacun.
- Diffuser autour de vous « *Un autre futur* », bulletin gratuit

Nous rencontrer, nous écrire

- Paris : contact@cnt-ait.info
- Clermont-Ferrand cntait63@gmail.com 2, Place Poly 63100 Clermont-Ferrand, permanence (avec bibliothèque gratuite) tous les samedi, 16h-19heures.
- CNT-AIT du Gard. Pour tout contact, s'adresser à la Bourse du travail d'Alès ou à l'Union régionale.
- Montauban : contact à la table de presse, les samedi, 10 h 15 à 12 h au marché du Jardin des plantes
- Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St Rémésy 31000 (métro Carmes ou Salin). Permanence tous les samedi 17 à 19 h. Egalement aux Puces (place St Sernin) le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers (Bagatelle, Faourette, Mirail).
- Dans le Gers, *Anarcho-syndicalisme !* est diffusé par la librairie « Les petits papiers » rue Dessolés. Pour prendre contact avec la cnt-ait : sia32@no-log.org
- Autres départements de Midi-pyrénées : prendre contact avec le journal.
- Quercy-Rouergue, prendre contact avec : cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org .
- Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000. Perma-nences chaque samedi à partir de 15h.
- Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).
- Lyon : Contact : Gé ou Rob, Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.
- Dans l'Yonne CNT-AIT : http://gasycntait89.over-blog.com
- Pour le département des Landes, mail : interco.landes@free.fr
- Ailleurs : contacter le journal.

Cet article débute en page 16

*comme de l'immoralité publique »**5.

Le site des mennonites des USA dans lequel nous puisons ce commentaire se garde bien de dire qui sont ces *« gens »* que les mennonites considéraient (et, nous osons poser la question : les considèrent-ils toujours ?) comme de *« l'immoralité publique »*. Les homosexuels ? les Tsiganes ? les Juifs ? Les Slaves ? Les anarchistes ? Toujours est-il que les « mesures sévères » (insupportable euphémisme pour parler de l'extermination !) prises par les nazis ne semblent pas les choquer. En effet, du moins dans ce commentaire, nous ne trouvons ni une phrase d'excuse, ni un mot de commisération pour les victimes. Le texte se présente plutôt comme une justification, une validation de la position historique des mennonites prussiens.

Il n'y a donc pas de doute : les assemblées de l'église mennonite de Prusse se sont reconnues dans la stratégie contre-révolutionnaire des corps francs nazis tout comme dans les accents délirants d'un Hitler éructant dans son Mein Kampf (écrit en 1924, soit une dizaine d'années avant le fameux message mennonite) : *« Ainsi suis-je convaincu qu'aujourd'hui j'agis en vérité selon la volonté du Tout Puissant Créateur, en m'opposant au Juif je mène le combat du Seigneur »**[6] propos qui font directement écho à ceux de leurs prophètes déments *: « Chassez les ennemis du Christ du sein des Elus (…) Un homme sans foi n'a point le droit de vivre aux dépends de ceux qui ont la foi (…) Il faut utiliser l'Epée pour les exterminer (…) »**[7].

Remember !

_1.- Norman Cohn, *« Les fanatiques de l'apocalypse »*, dossiers des « Lettres Nouvelles », édition 1962. _2.- Et c'est pourquoi on les retrouve actuellement de façon massive dans les « marches » du développement du capitalisme, en particulier en Amérique du Sud où ils sont propriétaires de grands domaines spécialisés dans la culture du maïs. On commence à trouver sur le net d'intéressantes informations sur ce sujet. _3.- cf. H.T. Huebert, *« Mennonite Estates in Imperial Russia »*, Kindred Productions, 2005, cité dans http://nuevomundo.revues.org/2216. _4.- Soulignons qu'il ne s'agit pas là d'un échange anodin de politesses. Si Hitler remerciait les mennonites de leur fidélité, il haïssait d'autres sectes religieuses, n'hésitant pas à envoyer des religieux dans les camps d'extermination. On doit à la vérité historique de dire que ce fut le cas de plusieurs centaines de Témoins de Jéhovah, ou même de pasteurs luthériens. _5.- Site de la puissante église mennonite des USA voir la page : http://peace.mennolink.org/articles/hitler.html. _6.- Mein Kampf, p 70. _7.-Thomas Muntzer, *« Sermon au duc Jean de saxe »* juillet 1524, dans Norman Cohn, open cit.

HITLER & LES MENNONITES

Message de félicitation adressée par l'église mennonite à Adolphe Hitler lors de son accession au pouvoir, 10 septembre 1933 :

« La conférence des Mennonites de Prusse orientale et occidentale rassemblée aujourd'hui à Tiegenhagen (état libre de Dantzig) éprouve une profonde reconnaissance pour le puissant renouveau que Dieu a donné à notre nation par votre énergie et promet une joyeuse coopération dans l'édification de notre patrie par le pouvoir de l'Evangile, fidèle à la devise de nos ancêtres : "Personne ne peut poser d'autres fondations que celles qui reposent en Jésus". »

Réponse d'Adolphe Hitler à l'église Mennonite :

« Je vous remercie sincèrement pour la loyauté et pour la bonne volonté à coopérer à l'édification de la nation allemande que vous avez exprimé dans la lettre que vous m'avez adressée. » Signé : Adolf Hitler.

Tels sont les termes des correspondances échangées entre l'église mennonite, issue de l'anabaptisme allemand, et le Führer nazi à la date cruciale de son accession au pouvoir.

Par sa brutale crudité, cet échange constitue un avertissement pour tous ceux qui, actuellement révoltés par les conditions sociales, pourraient être facilement trompés par un discours religieux masquant sa volonté sectaire de purification derrière un discours social, humaniste ou citoyen.

LE MALENTENDU MILLENARISTE

Cette duplicité a fait de célèbres victimes. Par exemple, le marxiste Frédéric Engels, qui dans son ouvrage intitulé *« La guerre des paysans »* (1850), voulut faire de Thomas Muntzer un précurseur révolutionnaire. Certes, le prophète anabaptiste Thomas Muntzer prit la tête de la révolte paysanne de 1525. Mais c'était oublier qu'il avait initialement proposé aux princes allemands protestants de le rejoindre, pour qu'ils deviennent le glaive de dieu contre les hérétiques. Ce n'est que devant leur refus - lorsque les princes choisirent le camp de ses adversaires luthériens - qu'il engloba dans sa doctrine les revendications des paysans révoltés, aux seules fins de transformer leur mouvement en instrument de sa puissance.

Cette démarche opportuniste se vérifia autour des années 1530. Faisant suite à la guerre des paysans, une vague de révoltes urbaines se produisit en Allemagne au nom du *« Règne des saints »*. Elle allait l'emporter dans la ville de Munster. Arrivés au pouvoir dans cette commune, les chefs anabaptistes y imposèrent aussitôt une dictature sanglante en multipliant les exécutions d'opposants qualifiés d'hérétiques.

Le « paradis terrestre » imposé par des *« Elus de Dieu »* découvrait son vrai visage, celui de la plus horrible barbarie, de la persécution des consciences, du meurtre en série. Rien d'étonnant à cela. Comme le résume cette remarque de Norman Cohn à propos du prophète Thomas Muntzer : *« A en juger d'après ses écrits, il se montra bien moins intéressé par la construction de la société future que par l'extermination massive qui devait la précéder »*[*1]. Bien que proclamant à gorge déployée qu'ils étaient les représentants de dieu - et donc qu'ils bénéficiaient de tout son soutien dans leur politique d'extermination massive - les anabaptistes finirent par être écrasés. Leurs héritiers n'eurent alors d'autre ressource pour survivre et continuer de propager leur funeste doctrine que de changer leur fusil d'épaule et d'emprunter des voies pacifiques (la suite montrera que ce ne fut que provisoire). C'est sur ces bases qu'un prêtre, Simon Menno, fonda une église dite mennonite encore florissante de nos jours dans de nombreux pays et dont la bourgeoisie a pu prospérer grâce a son agrarisme.

DU PARADIS TERRESTRE A L'EXPLOITATION DES TERRES

Les mennonites se focalisent en effet dès lors sur l'agriculture. Ils se transforment en colons et gèrent rapidement de vastes territoires en organisant une vie communautaire dont la cohésion repose sur *« une foi de velours dans une main de fer »*. De fait, des dictateurs qui ont compris les ressorts de leur fonctionnement, leur « confient » le développement de leur pays dans les « marches », c'est-à-dire dans les régions difficiles. C'est ainsi que la terrible tsarine Catherine II leur donna de riches terres à blé sur cette marge méridionale de l'empire russe qu'était l'Ukraine du 18e siècle[*2]. De la « Grande Catherine » au despote Alexandre II, les mennonites prospérèrent et firent fortune dans l'Ukraine tsariste, toujours avec l'appui inconditionnel du pouvoir.

En 1917, face à la guerre mondiale, face à l'oppression tsariste, face à la misère chronique dont ils crèvent littéralement, les paysans de toute la « Sainte Russie » se soulèvent. Ceux d'Ukraine ne sont pas les moins actifs ni les moins organisés. Face à une société profondément inégalitaire, ils veulent l'égalité et le partage. Les riches mennonites qui chantent à longueur de temps les valeurs chrétiennes (dont le partage fait pourtant partie…) ne l'entendent pas de cette oreille. Foin des préceptes, foin du pacifisme, foin du *« Tu ne tueras point »* et autres fadaises : ils organisent des milices armées pour défendre leurs propriétés et leurs privilèges. Le grand discours pacifiste, humaniste (on dirait aujourd'hui « citoyen »), chrétien et autres fariboles s'évaporent comme la rosée du matin par un jour de soleil radieux. Dans les beaux jours de la révolution de 1917, les paysans makhnovistes mettront fin à la puissance mennonite en Ukraine[*3].

Dès lors, les mennonites d'Ukraine, reprennent le chemin de l'Allemagne, une Allemagne qui petit à petit est en train de se convertir à l'hitlérisme. Et, nous bouclons ici avec le fameux message mennonite que nous avons mis en exergue de cet article, celui par lequel cette église promet une *« joyeuse coopération »* à Hitler, un Hitler qui ne doute pas de leur *« fidélité »*. Les mots, ici, sont d'une importances cruciales : *« joyeuse coopération »* et *« fidélité »*, le programme ne laisse place à aucun doute[*4].

De l'aveu même des mennonites d'aujourd'hui *« Le programme du parti Nazi faisait référence à un Christianisme positif qui plaisait aux Mennonites. Après avoir pris le pouvoir, les nazis prirent des mesures sévères contre les partis de gauche et aussi contre ce que des gens comme les Mennonites auraient considérés*

suite en page 15